



## **INFORMATION DE PRESSE**

*sous embargo jusqu'au mardi 24 décembre 2013 - 14H15 CET*

**Information réglementée (art. 15 de la loi du 2 mai 2007)**

### **CFE annonce l'acquisition effective par Ackermans & van Haaren d'une participation de 60,39% dans CFE**

La réalisation effective de l'augmentation du capital de CFE par apport en nature par la société anonyme Ackermans & van Haaren (AvH) de 2.256.450 actions de la société anonyme Dredging, Environmental & Marine Engineering NV (DEME), en contrepartie de l'émission de 12.222.222 nouvelles actions de CFE, décidée par l'assemblée générale extraordinaire de CFE du 13 novembre 2013, a eu lieu ce 24 décembre 2013, suite à la réalisation des conditions suspensives auxquelles cette augmentation de capital était soumise.

Simultanément à l'augmentation de capital précitée, Vinci Construction S.A.S. a cédé à AvH une participation de 23,42% (avant augmentation de capital) dans CFE (soit 3.066.440 actions de CFE), comme annoncé dans le communiqué de presse publié conjointement par AvH et Vinci S.A. en date du 19 septembre 2013.

Les démissions et nominations d'administrateurs décidées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 13 novembre 2013 ont également pris effet ce 24 décembre 2013, à savoir:

- les démissions de Messieurs Bernard HUVELIN, Richard FRANCIOLI et Jean ROSSI,
- les nominations de Monsieur Luc BERTRAND, Monsieur Jan SUYKENS, Monsieur Piet DEJONGHE, Monsieur Koen JANSSEN, Monsieur John-Eric BERTRAND et Monsieur Alain BERNARD.

A la suite de ces opérations, CFE détient désormais le contrôle exclusif sur DEME dont elle possède, directement ou indirectement, l'intégralité des actions. AvH détient 15.288.662 actions de CFE, représentant 60,39% du capital de cette dernière, Vinci Construction S.A.S. conservant, de son côté, 3.066.440 actions de CFE, représentant une participation de 12,11%. Le montant total du capital de CFE s'élève désormais à 41.329.482,42 €, représenté par 25.314.482 actions disposant chacune d'un droit de vote. Le nombre total de droit de vote s'élève donc à 25.314.482.

AvH a annoncé que, conformément à la réglementation en vigueur, elle lancera une offre publique d'acquisition sur tous les titres avec droit de vote ou donnant accès au droit de vote émis par CFE et qui ne sont pas encore en sa possession (ou en possession de personnes qui lui sont liées) au prix de EUR 45 par action (coupons n° 7 et suivants attachés).

**sous embargo jusqu'au mardi 24 décembre 2013 - 14H15 CET - 2  
information réglementée**

CFE est un groupe multidisciplinaire actif dans les métiers du dragage, de la construction et des services associés, coté sur Euronext Brussels et contrôlé par AvH à hauteur de 60,39%.

CFE est l'actionnaire unique de DEME, un des leaders mondiaux du dragage et de l'ingénierie marine présent dans le monde entier. CFE est également un acteur important dans le domaine de la construction, principalement dans le Benelux, en Europe Centrale et en Afrique et en immobilier.

Ce communiqué de presse est disponible sur notre site internet [www.cfe.be](http://www.cfe.be).

**Note à la rédaction**

*Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact chez CFE avec :*

*Renaud Bentégeat, Administrateur délégué, tél. +32 2 661 13 27, gsm +32 497 514 445,  
[rbentégeat@cfe.be](mailto:rbentégeat@cfe.be)*